



## **Exclusivité nue-propriété : 1 appartement à Paris 15<sup>ème</sup>**



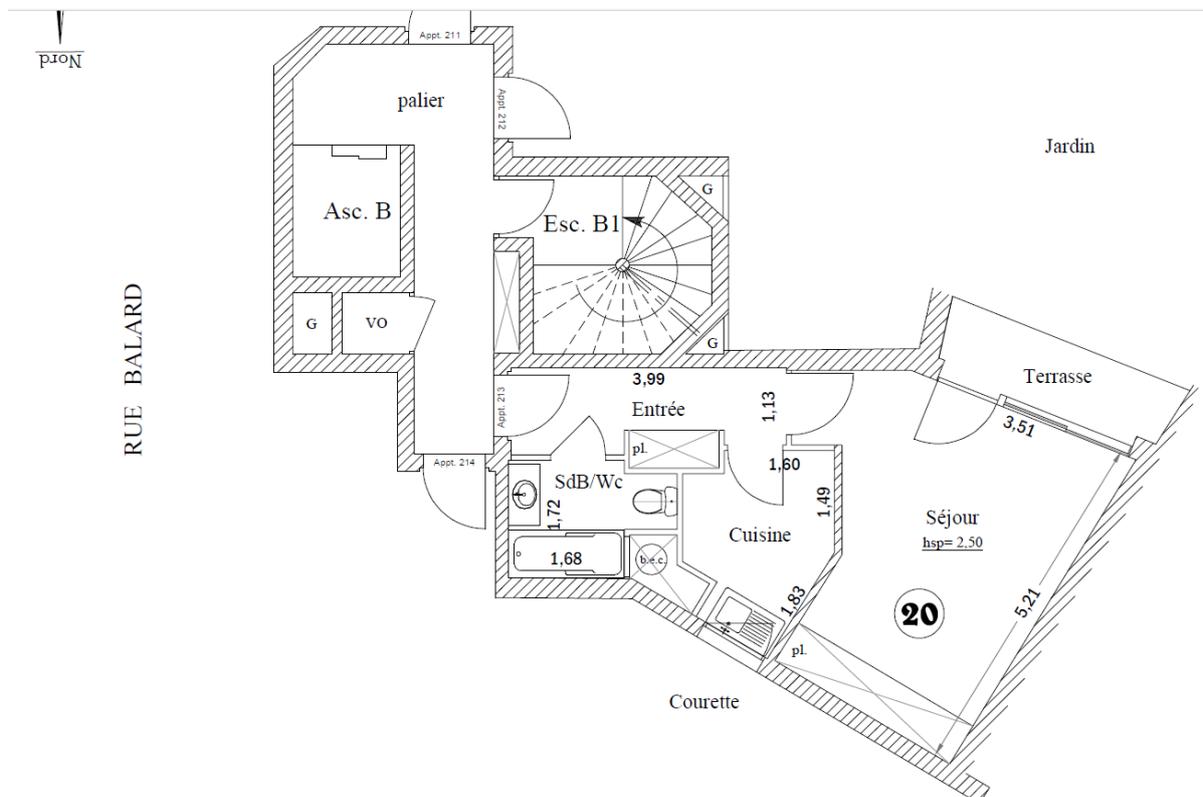
Notre Cabinet dispose d'une exclusivité jusqu'au jeudi 12 Décembre (demain soir) pour commercialiser un appartement de type T1 de 32 m<sup>2</sup> (terrasse de 3,5 m<sup>2</sup>) au 1<sup>er</sup> étage (exposition sud-ouest) dans le programme La Résidence du Parc à Paris 75015 (Parc André Citroën – 50 52 rue Balard).

**Prix de vente : 254.500 €**

Durée usufruit temporaire : 15 ans

### Principaux avantages de la nue-propriété :

- Percevoir tous les loyers immédiatement sous forme de réduction du prix d'acquisition et sans fiscalité.
- Se constituer un patrimoine immobilier sans contrainte de gestion.
- Bénéficier de compléments de revenus à terme.
- Protéger sa famille et optimiser sa succession.
- Réduire sa fiscalité : en déduisant les intérêts d'emprunts des revenus fonciers existants ou IFI (investissement hors champ de l'IFI).
- Bénéficier de la possibilité de revendre à tout moment son bien via un marché secondaire.



**Pour plus d'informations :**

- Téléphone : 01.42.85.80.00
- Courriel : [info@maubourg-patrimoine.fr](mailto:info@maubourg-patrimoine.fr)